Le tribunal administratif de Paris enjoint à France 2 d'inviter Hamon, Asselineau et Philippot au débat du 4 avril

01/04/2019 à 20h24
Le tribunal administratif de Paris enjoint à France Télévisions d'inviter Benoît Hamon, François Asselineau et Florian Philippot au débat organisé le 4 avril prochain sur France 2 ou à un autre grand rendez-vous d'information et de débat avant le 23 avril 2019

Communiqué du tribunal administratif

Florian Philippot se fécilite de cette décision :

> *Débat du 4 avril : France2 sommée d'inviter Les Patriotes !*
> *La justice reconnaît que nous constituons un courant de pensée aujourd'hui absent du débat et qui doit être représenté.*
> *Communiqué ▶ pic.twitter.com/MJNyqbZawT*
>
> *— Florian Philippot (@f_philippot) April 1, 2019*

Benoît Hamon aussi :

> *Merci à tous, vous qui partagez nos idées ou pas mais qui avez défendu ensemble le pluralisme. @GenerationsMvt*

> *#VivelEuropeLibre pic.twitter.com/3R0bIXZXJH*
>
> *— Benoît Hamon (@benoithamon) April 1, 2019*

François Asselineau avait menacé ce matin d'organiser une manifestation devant les locaux de France 2 s'il n'était pas invité :

> *VIDEO@UPR_Asselineau : «#LR/#LREM ont accès aux grands médias. Nous,nous sommes interdits. C'est un scandale,d'ailleurs le @CSAudiovisuel a mis en demeure @FranceTele de me donner la parole. Si nous ne sommes pas invités au débat du #4avril,nous manifesterons devant les locaux» pic.twitter.com/GXiCG8pxBc*
>
> *— fandetv (@fandetv) 1 avril 2019*